

“Platanes de la route d'Albi” (RN88)

le jugement du Tribunal administratif attendu pour cet été

2009 a été une année plutôt calme à première vue. Les riverains et habitants des communes concernées semblent considérer comme acquis la préservation de ces vénérables platanes.

Cependant, il convient de rappeler qu'il y a eu, l'automne dernier, un changement de présidence à Tisséo. Pierre Cohen, maire de Toulouse, a pris la suite de Stéphane Coppey. Quelle va être la politique mise en œuvre par cette nouvelle gouvernance dans le domaine des transports sur l'agglomération toulousaine ?

Un projet de TCSP serait à nouveau à l'étude sur cette route. Si tel est le cas, il faudrait s'assurer qu'il prend bien en compte la conservation de ce patrimoine arboré et les milliers de signatures en faveur de ces arbres centenaires.

Par ailleurs, et sur un plan juridique, les 2 associations “Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées” et “Arbres et Routes” ont déposé en 2006 un recours au Tribunal administratif de Toulouse, pour annulation de la DUP (déclaration d'utilité publique).

Nous savons par notre avocate que cette affaire a été clôturée le 2 juillet à 12h00. Nous attendons la date de l'audience pour les semaines à venir.

A nous tous d'être vigilants.

le 11 juillet 2010



Tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15
courriel : midipyrenees@amisdelaterre.org
Sites : <www.amisdelaterre.org> & <<http://amisdelaterremp.free.fr>>